



La politique culturelle du Département sur les territoires

Lamballe Terre & Mer





Édito

Les politiques culturelles sont à un nouveau tournant de leur histoire.

En effet, notre devoir respectif de bonne gestion nous conduit indubitablement à renforcer et repenser notre engagement commun pour la culture.

Le Département des Côtes d'Armor a récemment marqué son volontarisme en "sanctuarisant" le budget consacré à cette compétence.

À vos côtés, nous voulons désormais initier une nouvelle démarche partenariale pour donner une plus grande visibilité, sur le long terme, à tous les acteurs du secteur. Jusqu'à présent, nous œuvrions ainsi souvent avec des objectifs convergents mais des contraintes spécifiques qui rendaient une approche globale difficile.

Dans une logique d'équité entre l'ensemble des territoires costarmoricains, en concertation, nous désirons donc définir une feuille de route partagée pour les années à venir.

Grâce à ce cap fixé, nous pourrons ensuite plus facilement permettre à nos collectivités, à nos associations, de se projeter en matière de financements et de soutiens. Il sera dès lors plus simple de développer des projets culturels forts et de nous focaliser sur la qualité des prestations offertes au public.

En organisant les États généraux des politiques culturelles, nous nous saisissons de ces questions en réunissant les collectivités autour d'un même sujet : les politiques culturelles de demain sur les territoires costarmoricains. Ces États généraux impulseront une dynamique commune en réinterrogeant les objectifs de chacun.

C'est à nous, collectivités et établissements publics de coopération intercommunale, de commencer l'écriture d'un nouveau chapitre, d'une nouvelle démarche de proximité où la culture crée aussi du lien avec les autres politiques publiques, en particulier le social, mais aussi l'éducation, la jeunesse et l'environnement.

Président du Département des Côtes d'Armor,
Député européen

Sommaire

- p3** **Département / EPCI :**
un partenariat à renforcer,
une ambition partagée
pour les arts et la culture
- p7** **Lamballe Terre & Mer**
État des lieux des interventions
culturelles du Département en 2016
- p8** **1.**
Les interventions
volontaristes du Département
- p16** **2.**
Les compétences culturelles
obligatoires pour le Département



Département / EPCI : un partenariat à renforcer, une ambition partagée pour les arts et la culture

À l'heure où la loi NOTRe a redistribué les compétences entre collectivités et où la carte administrative des Côtes d'Armor vient d'être redessinée, le Département impulse, à l'échelle de son territoire, une réflexion autour de l'action publique en faveur des arts et de la culture. Ainsi, les États généraux des politiques culturelles se veulent une démarche de dialogue et de concertation envers les collectivités et les acteurs culturels pour réfléchir et mettre en œuvre une action culturelle dynamique et ambitieuse sur les territoires.

Un contexte législatif et administratif nouveau

La loi NOTRe et le partage des compétences

La loi NOTRe définit la culture comme une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale. Pour les Départements, elle réaffirme les Archives Départementales et la lecture publique comme compétences obligatoires.

Un territoire administratif en mutation

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le territoire costarmoricain compte 8 intercommunalités au lieu de 35. Chaque nouveau territoire ainsi constitué doit aujourd'hui construire son projet et se positionner sur les politiques qu'il souhaite mettre en œuvre à titre obligatoire, facultatif ou optionnel.

Un engagement du Département au-delà des compétences obligatoires

Le Département a défini trois axes d'intervention prioritaires :

I l'accompagnement de l'émergence artistique et de la création contemporaine

Objectif : permettre aux artistes émergents de structurer et développer leurs projets

I le soutien à la présence artistique sur les territoires ainsi qu'aux projets culturels de territoires

Objectif : aider les manifestations culturelles, les centres culturels, le spectacle vivant, les projets autour des arts visuels, des musiques actuelles, du cinéma, de la culture bretonne et galloise...

I l'aide soutenue à la médiation culturelle en direction des publics

Objectif : accompagner le public dans la découverte et la compréhension des œuvres

Ça bouge aussi à l'échelle régionale

Instance issue de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) a acté la création expérimentale du Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne (3CB). Celui-ci est composé du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des 4 Départements bretons, des métropoles et villes-centres. Son objectif est de réaliser un état des lieux et de proposer un diagnostic pour les politiques culturelles de demain à l'échelle de la Bretagne.

Une ambition : définir un nouveau mode de gouvernance

Avec les États généraux des politiques culturelles, le Département des Côtes d'Armor engage un processus de travail concerté. L'objectif est d'inciter les acteurs publics au développement de partenariats nouveaux et ainsi de déployer une nouvelle forme de gouvernance pour les politiques culturelles. La réflexion s'inscrit dans un principe de continuité politique et géographique, dans un contexte législatif et budgétaire donné.

En résumé

Nouvelle organisation territoriale

8 EPCI au lieu de 35



Des compétences obligatoires, facultatives et optionnelles redéfinies



Une approche co-construite et décloisonnée des problématiques culturelles pour définir des objectifs et des moyens communs

Les États généraux : une réflexion en 2 actes

Acte 1

Travaux avec les acteurs publics

Du 6 mars au 20 avril 2017 :
rencontres territoriales sur les 8 territoires
intercommunaux

Juin 2017 : restitution plénière
à l'ensemble des participants

Acte 2

Travaux avec les acteurs culturels des territoires

Automne 2017 : rencontres territoriales avec
les acteurs associatifs, culturels et artistiques

Aujourd'hui :

3 objectifs pour la réunion territoriale
de Lamballe Terre & Mer

1 Présenter les axes d'intervention culturelle
du Département sur les territoires

2 Proposer de nouveaux modes de collaboration entre
le Département et les autres acteurs publics

3 Préparer la restitution plénière

Communauté de Communes

Lamballe Terre & Mer

État des lieux des interventions culturelles du Département en 2016

Afin de lancer la réflexion, le Département propose ici une cartographie de la politique culturelle qu'il a déployée, en 2016, sur le territoire de Lamballe Terre & Mer (politiques volontaristes et obligatoires). Cette vision détaillée, chiffrée et géolocalisée donne une lisibilité aux interventions départementales. Elle pourra servir d'appui aux échanges.

1

Les interventions volontaristes du Département

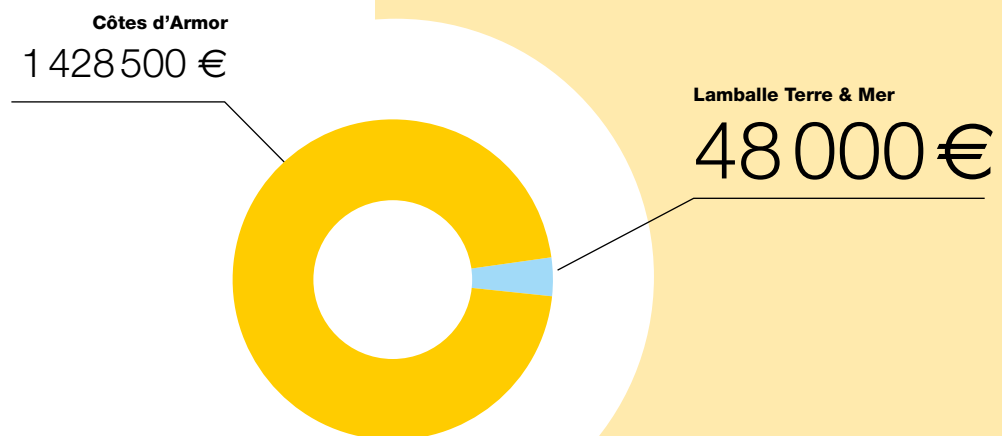
La politique culturelle départementale couvre l'ensemble des champs artistiques et des filières : musique, spectacle vivant, cinéma, arts plastiques, lecture publique, cultures bretonne et galloise.

1.1 Le soutien à l'émergence artistique et à la création contemporaine

Cette politique permet de soutenir les artistes dans leurs activités de création (spectacle vivant, cinéma, arts plastiques...). Elle encourage également l'implantation de structures professionnelles d'accompagnement des artistes (d'un point de vue administratif, juridique et économique) comme les bureaux de production.

Lamballe Terre & Mer

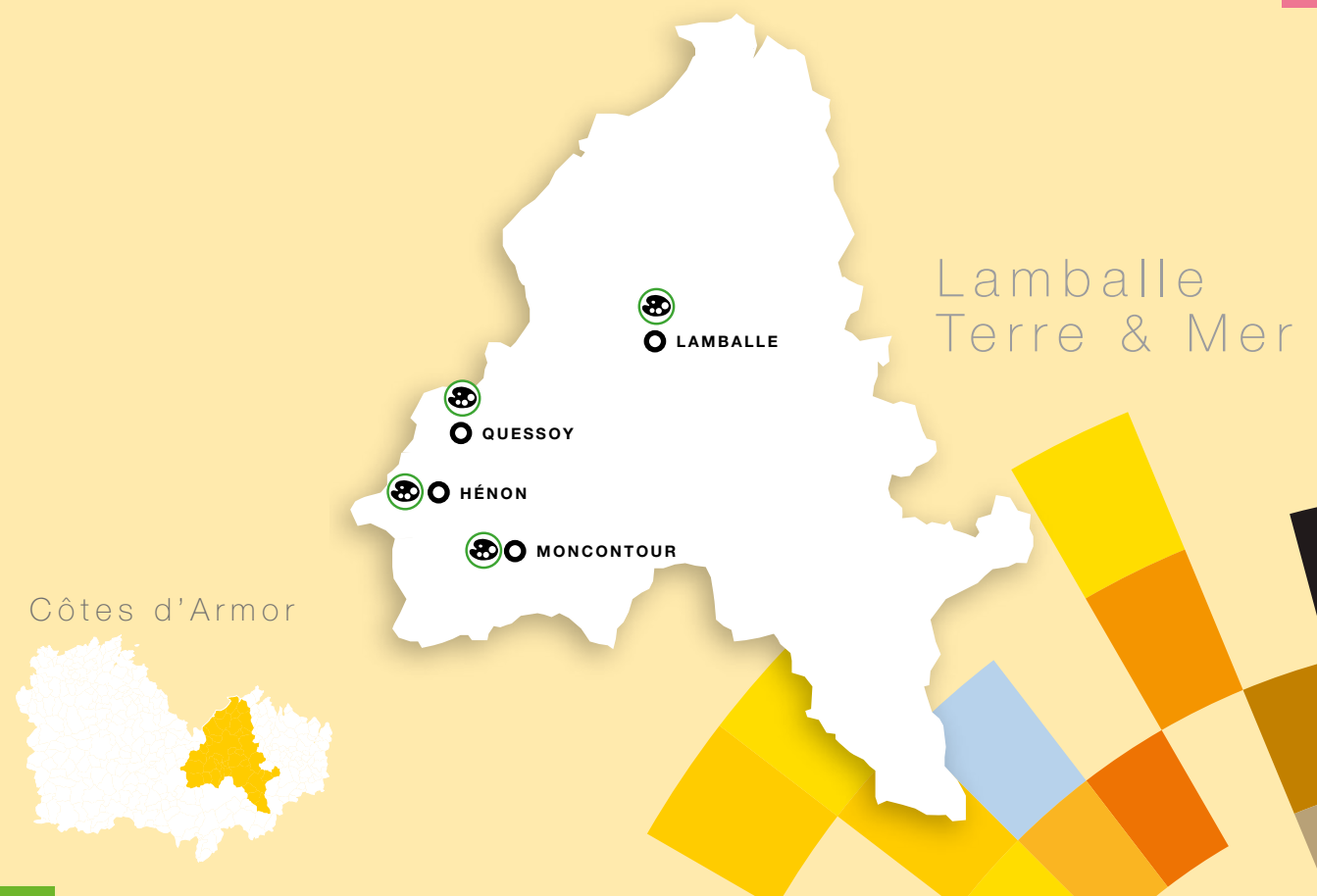
Le soutien du Département à l'émergence artistique et à la création contemporaine



2016

Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
Artistes, compagnies et aides à la structuration	Lamballe	Il Monstro Maroue – Projets 2016	Il Monstro	3 000 €
	Hénon	Les productions Nid de coucou – Projets 2016	Les productions Nid de coucou	17 000 €
	Moncontour	Madame Bobage – Projets 2016	Association Madame Bobage	3 000 €
	Quessoy	Compagnie Vis Comica – Projets 2016	Compagnie Vis Comica	25 000 €



1. Les interventions volontaristes du Département

1.2

L'accompagnement à la présence artistique et aux projets culturels de territoire

Dans un principe de démocratie culturelle, cette politique tend à favoriser la rencontre des publics, des œuvres et des artistes sur le territoire. Elle vise en outre à proposer une offre culturelle riche, diversifiée et accompagnée.

Projets et structures concernés

Les manifestations culturelles d'envergure départementale

Les centres culturels et les scènes labellisées (la Passerelle et le Carré Magique)

Les arts visuels

Le cinéma et l'audiovisuel

Les musiques actuelles

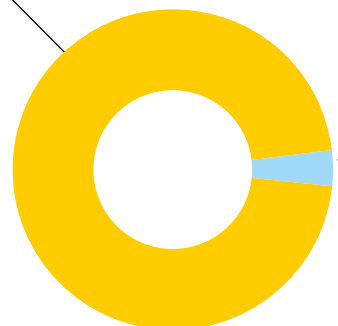
Les projets culturels de territoire

Les cultures bretonne et galloise

Lamballe Terre & Mer

L'accompagnement du Département à la présence artistique et aux projets culturels de territoire

Côtes d'Armor
1 447 911 €



Lamballe Terre & Mer
53 864 €

2016



	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
Centres culturels et scènes conventionnées	Lamballe	Centre culturel Quai des rêves 2016	Commune de Lamballe	19 000 €
	Lamballe	Bibliothèque – Mois du doc 2016	Commune de Lamballe	230 €
Cinéma, lieux et associations	Lamballe	Fédération des MJC 22 – Mois du doc 2016	Fédération des MJC	460 €
	Erquy	Armor Ciné Erquy – Projets 2016	Armor Ciné	4 500 €
Manifestations et festivals	Erquy	Mois du doc 2016	Commune d'Erquy	230 €
	Quessoy	Radio Bretagne 5 – 2016	Radio Bretagne 5	4 000 €
	Moncontour	Madame Bobage – Festival 2016	Association Madame Bobage	7 000 €
	Quessoy	Les Sons d'automne – Festival 2016	Les Sons d'automne	3 500 €

Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Expositions, lieux et associations d'aménagement	Lamballe	Regards sur les arts - Exposition 2016	Regards sur les arts	3 000 €
	Lamballe	Droits de présentation publique 2016	Regards sur les arts	750 €
	Erquy	Commune d'Erquy - Expositions 2016	Commune d'Erquy	2 000 €
	Erquy	Droits de présentation publique 2016	Commune d'Erquy	1 050 €
 Musiques actuelles	Penguilly	Fédération War'I leur – Projets 2016	Fédération War'I leur 22	500 €
 Animations	Lamballe	La fureur du noir – Festival 2016	La fureur du noir	5 000 €
	Quessoy	Litt'et nature – Festival 2016	Litt' et nature	1 000 €
 Acquisition de livres	Planguenoual	Acquisition de livres de bibliothèque 2016	Commune de Planguenoual	1 644 €

1. Les interventions volontaristes du Département

1.3
L'aide
à la médiation
culturelle
et artistique
en direction
des publics

Spécifiquement dédiée à la transmission et à l'accompagnement des publics autour des œuvres, cette action revêt tantôt un caractère obligatoire (encadré par le législateur), tantôt un caractère volontariste impulsé par la collectivité départementale.

Les projets et structures concernés

LES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a permis au Département d'élaborer, dans un cadre réglementaire, trois schémas départementaux de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. À partir de 2017, la collectivité met en œuvre, de façon volontariste, un 4^e schéma pour l'enseignement des arts plastiques. Ces 4 schémas touchent chaque année **15 000 élèves et participants**.

LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION AU CINÉMA

Conçus à l'échelle nationale et coordonnés au niveau départemental, les dispositifs "École et cinéma" et "Collège au cinéma" concernent **18 000 élèves en Côtes d'Armor**. Ils allient découverte d'œuvres, fréquentation des lieux de diffusion culturelle, travail pédagogique et formation des enseignants. Ces projets résultent d'un pilotage commun entre la Direction Académique des Côtes d'Armor, la DRAC Bretagne et le Département des Côtes d'Armor, avec une coordination associative. Montant total des dispositifs École et Cinéma en 2016 : **24 524 €**

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

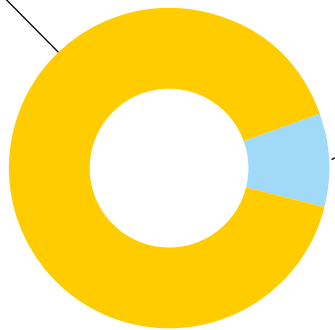
Elles visent à développer la connaissance et la pratique artistique des élèves de collège, sur des temps scolaires aménagés. Chaque classe travaille sur un champ artistique déterminé (musique, danse, théâtre, cinéma), en partenariat avec une structure culturelle spécialisée. En Côtes d'Armor, deux classes sont soutenues : la première au collège Jean-Richepin de Pléneuf-Val-André (musique) et la deuxième au collège Léonard-de Vinci de Saint-Brieuc (théâtre). Un développement de ce dispositif sur les champs artistiques non explorés pourrait être réalisé en direction de nouveaux établissements.

LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Il s'agit d'installer une équipe artistique au sein d'un collège, autour d'un projet de création auquel les élèves sont associés (atelier, mise en pratique, action culturelle...). Ce projet implique une collaboration entre l'établissement scolaire (et son équipe pédagogique), une équipe artistique et un opérateur culturel, porteur de la demande et bénéficiaire des financements institutionnels. La sélection des classes s'opère via un appel à projets.

Le soutien du Département à la médiation culturelle et artistique

Côtes d'Armor
1 264 878 €



SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX

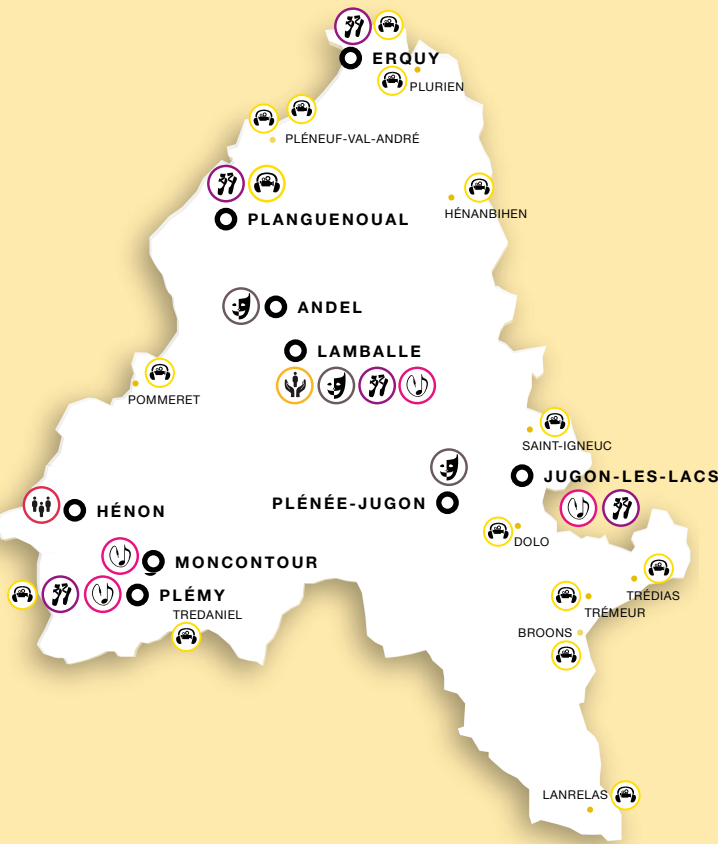
Lamballe Terre & Mer
128 358 €

ÉCOLE ET CINÉMA

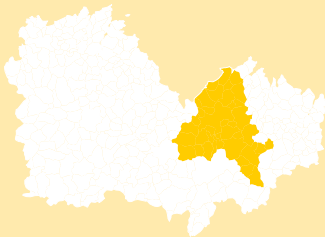
Lamballe Terre & Mer
4 834 €

2016

Lamballe
Terre & Mer



Côtes d'Armor



Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
Éducation artistique hors schéma et sensibilisation	Lamballe	Centre culturel Quai des rêves – Résidence d'artistes au collège G. Tery 2016/2017	Commune de Lamballe	3 000 €
Schéma départemental danse	Lamballe	Familles rurales Maroué Lamballe Noyal – Danse 2015	Familles rurales Maroué Lamballe Noyal	3 526 €
	Lamballe	MJC Lamballe – Danse 2016	MJC Lamballe	125 €
	Lamballe	Familles rurales Maroué Lamballe Noyal – Danse 2016	Familles rurales Maroué Lamballe Noyal	3 427 €
	Lamballe	SMIVU Lamballe école de musique et de danse du Penthièvre – Danse 2016	SMIVU Lamballe école de musique et de danse du Penthièvre	1 421 €
	Jugon-les-Lacs	Association cantonale de danse – Danse 2016	Association cantonale de danse	4 647 €
	Erquy	Familles rurales Modern'jazz – Danse 2016	Familles rurales Modern'jazz	1 500 €
	Planguenoual	Pom'danse – Danse 2016	Pom'danse	500 €
	Plémy	Familles rurales Plémy – Danse 2016	Familles rurales Plémy	1 028 €
Schéma départemental musique	Lamballe	SMIVU Lamballe école de musique et de danse du Penthièvre – Musique et postes 2016	SMIVU Lamballe école de musique et de danse du Penthièvre	95 362 €
	Jugon-les-Lacs	Ecole de musique Lac'oustics – Fonct. 2016	Ecole de musique cantonale Lac'oustics	8 403 €
	Moncontour	Batterie fanfare St-Mathurin – Ecole 2016	Batterie fanfare Saint-Mathurin de Moncontour	1 120 €
	Plémy	Batterie fanfare de Plémy – Ecole 2016	Batterie fanfare Saint-Yves de Plémy	868 €
Schéma départemental théâtre	Andel	La clé des champs - Ecole de théâtre 2016	La clé des champs	1 000 €
	Lamballe	MJC Lamballe – Théâtre 2016	MJC Lamballe	1 296 €
	Plénée-Jugon	Ecole communautaire de théâtre - Théâtre 2016	Ecole communautaire de théâtre	1 135 €
École & cinéma		École Erquy		78,46 €
		École Guigot Pléneuf-Val-André		195,00 €
		École Lanrelas		38,87 €
		École Plémy		150,00 €
		École Plurien		42,5 €
		École Pommeret		255,00 €
		École Trédaniel		95,00 €
		École Trédias		66,57 €
		Collège Richepin Dahouët		3 743,00 €
		École Trémeur		153,00 €
		École Hénanbihen		79,96 €
		École Saint-Igneuc		59,35 €
		École Dolo		31,00 €
		TOTAL		4 834,71 €

2

Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

Le Département des Côtes d'Armor s'est inscrit dans l'histoire de la décentralisation culturelle en France, faisant de la culture un marqueur fort de sa politique au service des territoires et des Costarmoricains. Ses compétences culturelles obligatoires couvrent la lecture publique, les Archives Départementales et la mise en œuvre d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

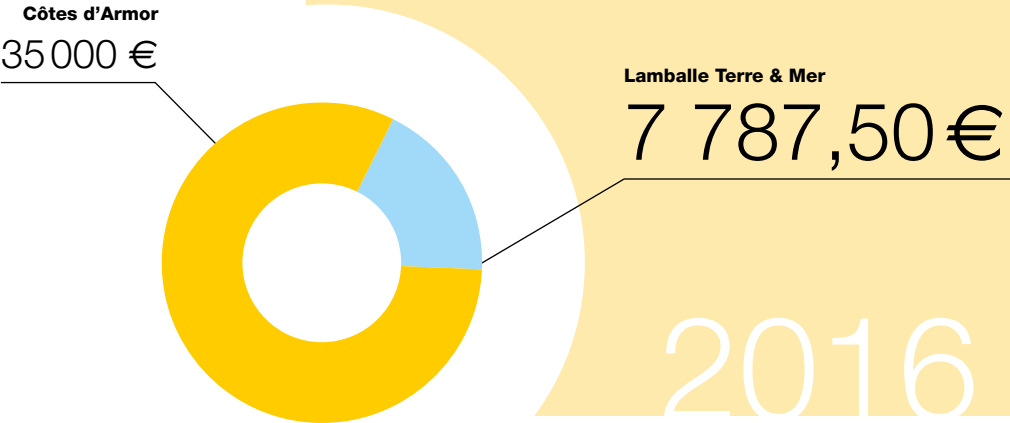
2.1 La lecture publique et la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor

La Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA) accompagne les collectivités costarmoricaines dans la création et le développement de bibliothèques de lecture publique. En parallèle, elle assure une desserte documentaire des bibliothèques du département, elle propose des formations initiale et continue des personnels, soutient et coordonne différentes animations.

LE SOUTIEN À LA FORMATION
Portant sur différents thèmes, les actions de formation s'adressent aux personnels des 250 bibliothèques du département. Gratuites, les **40 journées de formation** proposées en 2016 représentent un coût de **35000 € pour la BCA**. Elles ont concerné **400 participants**.

Lamballe Terre & Mer

Le soutien du Département à la formation dans les bibliothèques

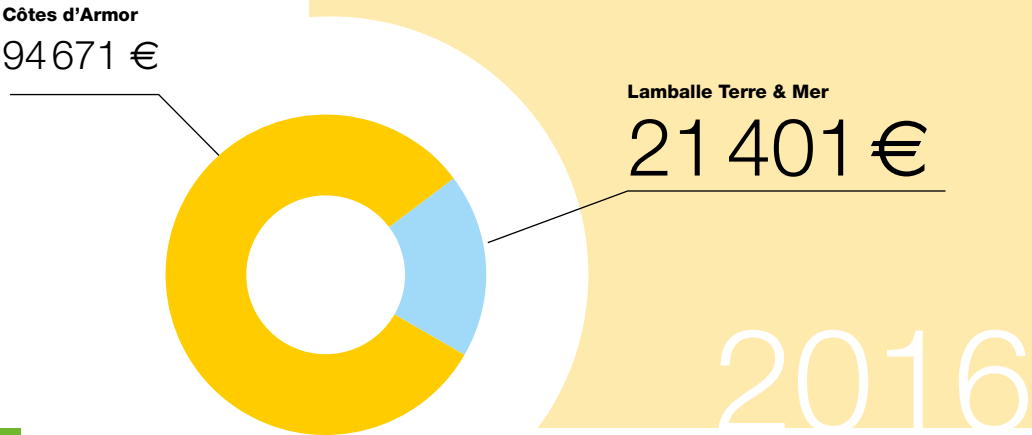


Les formations proposées par la BCA en 2016							
Ville	Numérique	Animation	Littérature Jeunesse	Littérature Adulte	Biblio-théconomie	Autre	Total
Coëtmiex	1	4	1			1	
Erquy	1		1	2			
Jugon-les-Lacs commune nouvelle	2	2		7			
Lamballe	8	6		1			
Landéhen	1	4		1	1		
Planguenoual	2	2	2	7	2		
Plédéliac		2		1			
Plénée-Jugon	1			5	1	1	
Pléneuf-Val-André	1			3			
Pommeret		2		1			
Quessoy	2	4		3			
Saint-Alban	1	2					
Nombre de stagiaires Lamballe Terre et Mer	20	28	4	31	4	2	89
Nombre de stagiaires en Côtes d'Armor	68	128	56	97	36	15	400

LE SOUTIEN AUX ANIMATIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES
L'attractivité d'une bibliothèque publique passe désormais par la proposition d'évènements culturels autant que par la qualité de ses collections et de ses locaux. Pour répondre à cet enjeu, la BCA propose et coordonne différents projets dans une logique de co-construction et de co-financement.

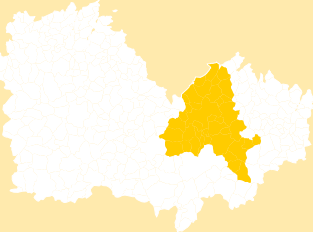
Lamballe Terre & Mer

Le soutien du Département aux animations dans les bibliothèques

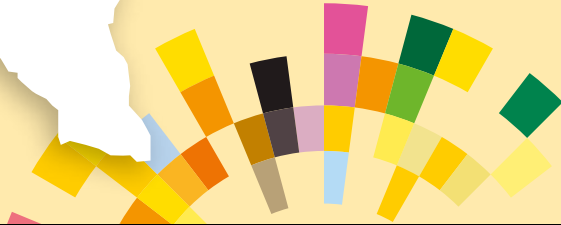


Le soutien du Département aux animations dans les bibliothèques

Côtes d'Armor



Lamballe
Terre & Mer



Le détail des aides

Animations	Soutiens alloués sur Lamballe Terre & Mer	Budget global en Côtes d'Armor	Bibliothèques concernées sur Lamballe Terre & Mer	Bibliothèques concernées en Côtes d'Armor
Aide à la médiation culturelle par prêts gratuits aux bibliothèques Sélections thématiques en jeunesse, cinéma d'animation, mangas adultes, lecture à voix haute, outils d'animation, expositions	11 115 €	50 000 €	Coëtmieux (4 prêts), Erquy (8), Hénanbihen, Hénon, Jugon-les-Lacs (6), Landéhen (9), Meslin (4), Planguenoual (3), Plestan, Plurien (4), Pommeret (4), Quessoy (5), Saint-Alban (8), Saint-Glen (5), Trédaniel (2)	292 prêts au total
Liseuses et consoles de jeux	1 302 €	5 000 €	Landéhen (2 prêts), Plénée-Jugon (2), Quessoy, Saint-Alban	23 prêts
Littératures japonaises	3 550 €	16 000 €	Coëtmieux (2), Lamballe (3), Landéhen (3), Pommeret (2)	45 actions

Animations	Soutiens alloués sur Lamballe Terre & Mer	Budget global en Côtes d'Armor	Bibliothèques concernées sur Lamballe Terre & Mer	Bibliothèques concernées en Côtes d'Armor
Prix littéraires : Litt'nature, Louis Guilloux, CEZAM Achats de livres et rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	5 292 €	15 000 €	Bréhand Erquy Plénée-Jugon Pommeret Quessoy Trédaniel	17
Co-financement de concerts dans les bibliothèques	0 €	4 000 €	—	7
Coopération avec Le mois du film documentaire	142 €	3 000 €	Erquy	21

2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

2.2
Les Archives
Départementales

Les Archives Départementales déploient des missions réglementaires de collecte, conservation, classement et valorisation du patrimoine archivistique. Elles détiennent un fonds unique, mémoire de l'identité du territoire cos-tamoricain et de ses habitants.

En 2017, les Archives Départementales mettent en œuvre de nouveaux projets :

- développement de l'offre numérique** : mise en ligne de nouvelles vues numérisées, refonte et enrichissement du site Internet
- accroissement de l'action pédagogique et culturelle en direction des territoires** : accueil de classes aux Archives Départementales, déplacement dans les établissements scolaires, expositions itinérantes sur panneaux et conseil en archivage auprès des services administratifs
- extension du bâtiment** : tout en offrant de bonnes conditions de conservation des documents et d'accueil du public, le bâtiment nécessite une rénovation partielle (1 250 m² d'espaces existants à rénover) et la construction sur le site d'une extension (2 160 m²), en liaison fonctionnelle et architecturale avec l'existant. Cette opération devrait s'achever avant la fin de l'année 2020. Le concours d'architecte sera lancé dès la fin du premier trimestre 2017. Son coût prévisionnel est de 7 600 000 € TTC.

2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

2.3

Des sites culturels départementaux au service des territoires

Le Département des Côtes d’Armor possède 6 domaines départementaux :

- le domaine de la Roche Jagu (Ploëzal)
- le château du Guildo (Créhen)
- le château de la Hunaudaye (Plédéliac)
- le domaine de Beauport (Paimpol)
- le domaine de Bon Repos (Saint-Gelven)
- la villa Rohannec’h (Saint-Brieuc).

Zoom sur le château de la Hunaudaye

PLÉDÉLIAC

Acquis par le Département en 2008, suite à un transfert de l’État et après avoir fait l’objet d’importants travaux de restauration, le château de la Hunaudaye est un édifice des XIII-XV^e siècles classé au titre des Monuments Historiques. Géré par l’association du château de la Hunaudaye dans le cadre d’une convention signée avec le Département, le site propose une offre qualitative d’animations et de spectacles (ateliers pédagogiques, séances de cinéma en plein air, expositions, etc.). Il est particulièrement prisé du public familial et des scolaires.

Quelques chiffres

22 000 visiteurs chaque année

155 000 € accordés par le Département à l’association gestionnaire (139 000 € au titre du fonctionnement et 16 000 € au titre des aides à l’emploi)

Facteurs de rayonnement et de développement des territoires, ces sites partagent une vocation culturelle, sociale, éducative et touristique. Ils contribuent à la diffusion d’une offre culturelle dynamique, équilibrée, de qualité et séduisante fondée sur une programmation dense et des projets culturels identifiés.

Une structure unique pour le développement des sites

Le Département a affiché l’ambition de valoriser ses domaines départementaux dans le cadre d’une démarche partenariale forte. Un rapprochement fonctionnel de ces sites est programmé pour former une entité garante de la mise en œuvre d’un projet de développement ambitieux, apte à impulser de nouveaux partenariats. Dans cette logique, le Département propose de les réunir au sein d’une structure unique ayant vocation à être ouverte aux partenaires publics.

Vers une gouvernance commune des sites culturels départementaux

L’intégration des sites dans un schéma de fonctionnement et de développement commun vise à mobiliser les richesses patrimoniales au service d’une nouvelle dynamique des territoires majoritairement ruraux.

Ce projet se fonde sur trois axes :

- connaître, conserver et transmettre le patrimoine culturel (promouvoir l’étude et la conservation du patrimoine, favoriser l’appropriation collective d’un héritage culturel unique)
- placer les propriétés départementales au cœur des enjeux culturels et citoyens (agir en qualité d’opérateur culturel au service des territoires et des solidarités ; développer une politique des publics cohérente et dynamique)
- générer et conforter un écosystème économique autour des sites culturels (capitaliser sur l’image et le sens ; mettre en tourisme l’offre culturelle).

2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

2.4

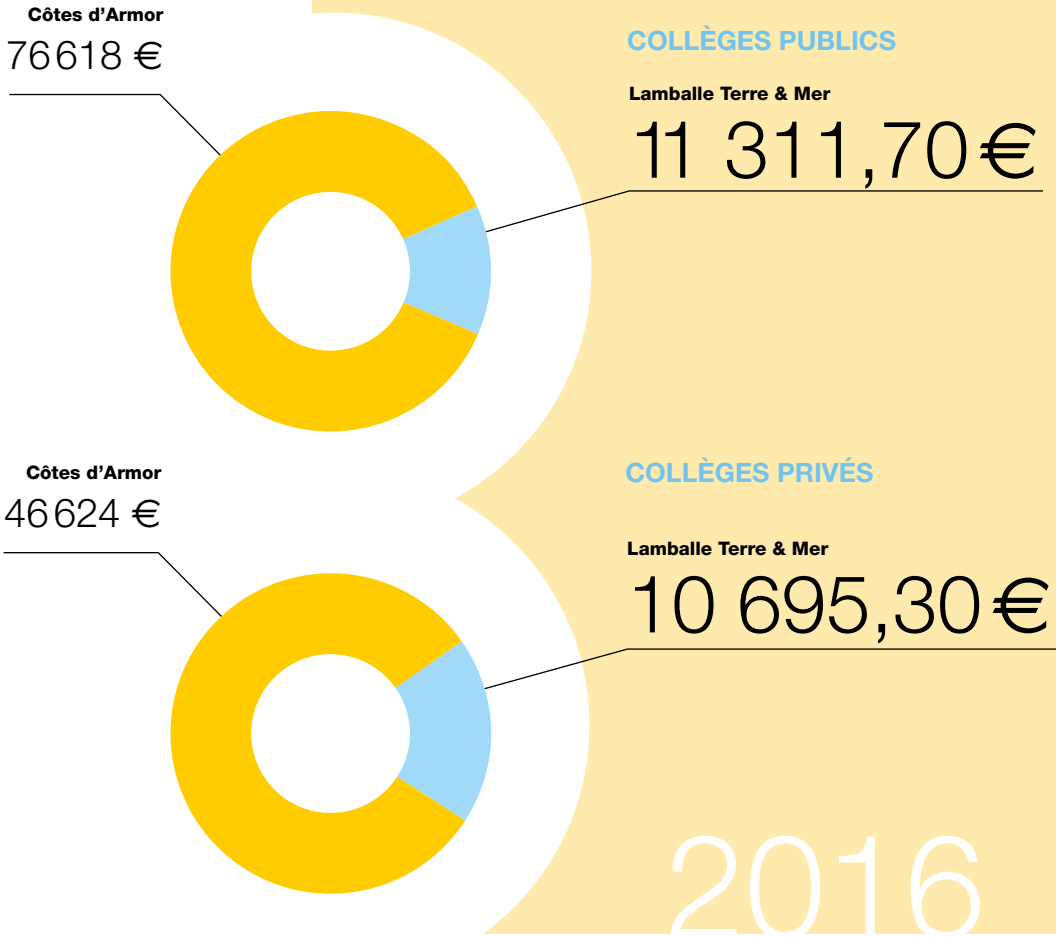
La place de la culture dans la politique Éducation du Département

Depuis plusieurs années, le Département intervient auprès des collèges pour leur permettre de décliner leur projet d’établissement. Ainsi, des dispositifs tels que “Mieux réussir au collège”, le soutien pour les fonds des CDI, l’accompagnement de certains enseignements (sections sportives, galeries d’art…) se sont poursuivis jusqu’à la fin de l’année scolaire 2015/2016.

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, le partenariat Département/collèges est interrogé à l’appui d’une contractualisation, sans remettre en question l’enveloppe budgétaire dévolue au soutien de ces actions.

Lamballe Terre & Mer

Le dispositif “Mieux réussir au collège” en faveur de projets culturels



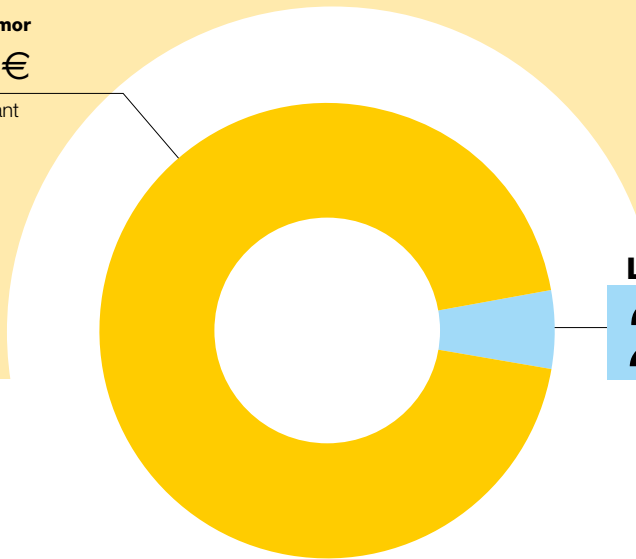


	Lecture et écriture		Théâtre, spectacle		Danse, musique		Art plastiques, peinture		Photographie		Cinéma		"Collège au cinéma"		Récits de voyages, histoire		Total
	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	
Collèges privés																	
Lamballe			7775 €	5 975 €					1583,64 €	1583,64 €	730,62 €	621,22 €					8 179,86 €
Plénée-Jugon			27,36 €	27,36 €					818 €	780,08 €							807,44 €
Pléneuf-Val-André			1654,56 €	1100 €	914 €	608 €											1 708,00 €
Total 10 695,30 €																	
Collèges publics	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Total
Erquy	1 017 €	1 017 €	125 €	125 €	950,08 €	950,08 €					160 €	160 €			431,3 €	431,3 €	2 683,38 €
Lamballe	109,45 €	709,45 €	1 902 €	1 902 €	40 €	40 €			1333,01 €	319,2 €	199,5 €	199,5 €	1112 €	1112 €	280 €	280 €	4 562,15 €
Moncontour	836,14 €	836,14 €	7257,24 €	2257,24 €													3 093,38 €
Pléneuf-Val-André	461,82 €	461,82 €	125 €	125 €	153,5 €	153,5 €							232,5 €	232,5 €			972,82 €
Total 11 311,73 €																	

La politique culturelle du Département sur les territoires

Le budget total des aides attribuées sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

Côtes d'Armor
5 066 978 €
soit 8,44 € par habitant



2016

Lamballe Terre & Mer
286 254 €
soit 4,30 € par habitant

Une inter-territorialité nécessaire à la “fabrique des territoires”

Les pratiques culturelles évoluent, les esthétiques se croisent et les mobilités technologiques et humaines transforment les rapports aux territoires de la culture. Accéder à la culture pour les personnes ne peut se limiter à une offre culturelle ou à une question d'équipements, qu'ils soient intercommunaux, métropolitains ou de labels nationaux. Des assemblages inter-personnels sont à réinventer entre artistes, opérateurs, habitants de nos territoires ruraux, rurbains, périurbains ; des articulations sont à régénérer entre ville et campagne d'autant que 95 % de nos concitoyens vivent dans un mode de vie périurbain. Une inter-territorialité (et une “inter-gouvernementabilité”) est à construire dans laquelle les Départements ont un rôle culturel prépondérant à jouer comme “pouvoir local intermédiaire” entre de vastes régions d'aménageurs spatiaux et des intercommunalités redéfinissant leurs contours territoriaux qui ne peuvent et ne doivent les enfermer. Engager des coopérations culturelles inter-territoriales sont factrices d'échanges, d'enrichissement et plus prosaïquement de mobilité sociale, d'économie et d'emplois non délocalisables.

—Extrait de la déclaration
“Rendre obligatoire un exercice partagé de la compétence culturelle”
CULTURE ET DÉPARTEMENT

**Ensemble,
nous pouvons impulser
une nouvelle dynamique
culturelle et artistique**

VOS CONTACTS POUR EN ÉCHANGER
Département des Côtes d'Armor
Direction développement
territorial et citoyenneté
Service culture et éducation
Tél. 02 96 77 32 61

VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS
États généraux
des politiques culturelles
Rencontre plénière
en juin 2017



Lamballe Terre & Mer

